



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090073

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 2/07/2024 13H30 C:005360 I:11695
V/REF : 949636
V/Email reçu le Mardi 02/07/2024 à 13H30

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 04354
IMMEUBLE : MARCY L'ETOILE -4354
493, AVENUE BOURGELAT
.
69280 MARCY L'ETOILE

Vaulx en Velin, le 03 Septembre 2024

Référence Marché: M_230809003-1
LOCALISATION : ALLEE N493 BOURGELAT-LOGEMENT DE MME JULAN AU 3EME ETAGE TEL*0782143965*
MOTIF : INTERVENIR POUR REMPLACEMENT POIGNEE DE MEUBLE
SERRURE BOITES AUX LETTRES + 2CLES
DEPOSE DECORATION EN BOIS MURAL CHAMBRE 1
Donneur d'ordre : M. S. BONNY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 09/07 A 15H00 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE
- REMPLACEMENT DE LA POIGNEE DU MEUBLE SOUS EVIER
- DEPOSE DE LA DECORATION EN BOIS DANS LA CHAMBRE N1

LE 31/07 A 13H45 :
DEPOSE DES CLEFS DANS LA BOITE AUX LETTRES DE L'AGENCE

LE 01/08 A 09H00 :
RECUPERATION DES CLES EN AGENCE
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT VACANT AU 3EME ETAGE
- DEPOSE ET REMPLACEMENT DE LA SERRURE DE LA BOITE AUX LETTRES
REPLI DU CHANTIER

LE 21/08 A 14H00 :
INTERVENTION A PARTIR DE LA BOITE AUX LETTRES LOGEMENT VACANT SOUS PASS
EX/FILLET-3EME ETAGE
OUVERTURE BOITE AUX LETTRES ET REMPLACEMENT DE LA SERRURE
CONTROLE DE BONNE FERMETURE-OUVERTURE
REPLI DU CHANTIER

DEPOSE DES CLEFS BOITE AUX LETTRES SUR LE TROUSSEAU DE CLEF

LE 30/08 A 15H00 :
OUVERTURE DE BOITE AUX LETTRES DE ME JULIAN



Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

REPLACEMENT DE LA SERRURE
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT
REMISE DES CLES A ME JULIAN

OBSERVATIONS : CS LCOMPTER Email envoyé le 02/09/24 a 11H23 M. S. BONNY
CS LCOMPTER Email envoyé le 23/08/24 a 07H59 M. S. BONNY
A CE JOUR, NOTRE PERSONNEL A REMPLACE LA SERRURE DE LA BOITE AUX LETTRES
(3EME DU HAUT EN PARTANT DE LA GAUCHE)
HORS CELLE-CI DEJA ETE ETE REMPLACEE EN DATE DU 09/07/2024
DT LCOMPTER Email envoyé le 01/08/24 a 18H16 M. S. BONNY
DT LGESTION Email envoyé le 15/07/24 a 11H03 M. S. BONNY
NOUS AVONS LES CLES DE LA BOITE AUX LETTRES EN NOTRE POSSESSION, DEVONS
NOUS LES DEPOSER A L'AGENCE ?
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS
DT LGESTION Email envoyé le 10/07/24 a 08H21 M. S. BONNY
NOUS PRECONISONS LE REGLAGE DE LA PORTE FENETRE DE LA CUISINE ET LES
FENETRES DES CHAMBRES
NOUS ATTENDONS VOS INSTRUTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	2	55,62	55,62
1,00	MS00015-Rempl.bouton/poignée meuble	2	40,45	40,45
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	2	50,56	50,56
1,00	MS00075-Entretien, depose bois chambre	6	65,73	65,73
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	6	50,56	50,56
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	9	50,56	50,56
1,00	MS00083-Rempl.Serrure BL + 2 clés	10	50,56	50,56



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090073

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	364,04
T.V.A. a 10,00%	36,40
TOTAL T.T.C.En EURO	400,44

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 949636 du 02/07/2024

P-MUT

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Fax : 04.78.79.35.35 Mail: centreappels@servimo.fr;

493 AVENUE BOURGELAT
69280 MARCY L ETOILE

Référence de la Demande

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat. 4

04354-00001-00002-00031 H / Type 3 / 03

Etage : 03

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230809003-1

Délai

Date limite exécution : 17/07/2024

Observations

CLE BAL A RECUPERER EN AGENCE

EX FILLET 2031

LGT SOUS PASS A PARTIR DU 5/7

Cette Résidence est susceptible de contenir de l'amiante. En conséquence toute intervention devra s'effectuer conformément à l'Article R.4412-97-3-II du Code du Travail.

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	55,89	55,89	5,59	61,48
MS00015 Bouton ou poignée de meuble standards pour meuble sous-évier, y compris toutes sujétions	1,00	40,64	40,64	4,06	44,70
MS00083 Serrure BL + 2 clés	1,00	50,81	50,81	5,08	55,89
MS00005 DEPOSE DECORATION BOIS DEPOSE DECORATION BOIS MURAL CHAMBRE 1	1,00	30,00	30,00	3,00	33,00
				Total H.T.	177,34
				Total TVA	17,73
				Total TTC	195,07

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE

EDN5



Bon de Commande

N° : 949636 du 02/07/2024

P-MUT

SEMCODA

AGENCE DE VILLEURBANNE

31, rue Louis Guérin

CS 30086

69100 VILLEURBANNE

Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par BONNY Sullivan le 02/07/2024

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable d'Agence,
Alban BLOCHET

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **493 AVENUE BOURGELAT 69280 MARCY L ETOILE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **02/07/2024**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 949636